

Histoire de la cérémonie

A/ FRANCE CULTURE

<https://www.franceculture.fr/societe/hommage-national-une-ceremonie-qui-a-evolué-depuis-les-attentats-de-2015>

Rappel historique : Les hommages nationaux sont nés avec la Révolution, "*puisque auparavant, les hommages étaient réservés au Roi. Même si, exceptionnellement, celui-ci pouvait décider d'un hommage national pour un serviteur de la Nation, comme cela a été le cas pour Du Guesclin qui avait servi Charles V*", explique Christian Amalvi, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Montpellier, spécialiste des usages de la mémoire dans la France contemporaine. "**À partir de la Révolution, l'Assemblée décrète des hommages nationaux, qui seront synonymes de Panthéonisation.** *Le premier à y entrer sera Mirabeau, il en ressortira également très vite ! Et c'est à partir des obsèques de Victor Hugo, en 1885, que le Panthéon s'est laïcisé et a rendu hommage aux grandes figures nationales.*"

(...)

Le Panthéon militaire des Invalides

En parallèle, les hommages aux militaires ont lieu aux Invalides. "Louis XIV a créé les Invalides au XVII^e siècle pour les vieux serviteurs, les vieux soldats qui étaient malades, pour leur permettre de terminer leur vie correctement, selon l'historien. Ensuite, ce qui a fait des Invalides un lieu d'hommage a été le moment où les cendres de Napoléon y ont été transférées. A partir du moment où les Invalides sont devenus le tombeau de Napoléon, l'habitude a été prise de rendre hommage aux militaires. Des militaires célèbres y ont leur tombe : Foch ou encore Lyautey. "

La décision de rendre un hommage national revient au président de la République. Ce type de cérémonie, aux Invalides, était donc au départ destiné principalement aux militaires français morts pour la Nation, ou, selon le ministère de la Défense : "morts au service de la France dans l'accomplissement de leur mission".

Ainsi, le 26 juin 2017, le caporal Albéric Riveta a reçu un tel hommage aux Invalides. Le parachutiste est mort lors de la mise en place d'une opération de lutte antiterroriste au Mali. D'autres soldats morts en mission, notamment au Mali et en Afghanistan, y ont bénéficié d'un hommage national.

(...)

Les victimes du terrorisme

Jusqu'en 2015, les hommages nationaux pour les civils étaient donc exceptionnels. Mais depuis 2015 et la multiplication des attentats islamistes en France, la notion de "morts pour la France" a été étendue aux victimes du terrorisme.

En janvier 2015, le président de la République et le Premier ministre souhaitent une cérémonie d'hommage aux Invalides pour les victimes des attentats de Charlie Hebdo. Mais ces derniers étant, dans leur majorité, antimilitaristes, leurs proches ont décliné.

Le premier hommage national aux Invalides pour des civils victimes du terrorisme a lieu suite aux attentats du 13 novembre 2015. François Hollande préside la cérémonie dans la cour d'honneur.

À l'époque, voici les explications du ministère de la Défense, rapportées par *Le Monde* :

« C'est extrêmement rare [d'y honorer des civils]. Quand des honneurs sont rendus à un civil, c'est parce qu'il avait un passé de résistant ou un haut grade dans la Légion d'honneur. Mais le président a voulu cette cérémonie aux Invalides du fait du caractère très solennel de cette cour carrée et de ce qu'elle représente dans la mémoire collective. »

B/ Définition de la cérémonie

« Les décodeurs », *Le Monde* , https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/03/26/ceremonie-d-hommage-au-gendarme-arnaud-beltrame-qu-est-ce-qu-un-hommage-national_5276563_4355770.html

Un hommage national : dans quelle situation ?

Sur décision de la présidence de la République, un hommage national peut être rendu à des personnalités qui ont eu une conduite exceptionnelle au service de la nation. Au départ, ces cérémonies étaient réservées aux militaires « *morts au service de la France dans l'accomplissement de leur mission* », [selon la définition du ministère de la défense](#), d'où le lieu de la cérémonie, le plus souvent aux Invalides, à Paris.

Jusqu'en 2015, il était « *extrêmement rare* » d'y honorer des civils, [indique le ministère](#) : « *Quand des honneurs sont rendus à un civil, c'est parce qu'il avait un passé de résistant ou un haut grade dans la Légion d'honneur.* »

Les modalités ne sont pas fixes, ainsi pour un hommage national, et selon le décret pris par l'Élysée, plusieurs dispositions peuvent être prises à l'échelle du pays :

- mise en berne des drapeaux (à mi-mât),
- minute de silence,
- arrêt des activités des administrations pendant un jour ou plus.

Comment se déroule la cérémonie ?

Dans le cadre d'un hommage national présidé par le président de la République, la cérémonie aux Invalides se déroule traditionnellement de la manière suivante, sans qu'aucun texte ne la codifie a priori, même si elle s'ouvre et se ferme par *La Marseillaise* :

- d'abord les honneurs militaires,
- les troupes sont passées en revue par le chef de l'Etat, qui est également chef des armées,
- arrivée du cercueil recouvert du drapeau tricolore,
- discours des proches,
- éloge funèbre prononcé par le président de la République,
- honneurs funèbres militaires,
- départ du cercueil et les honneurs au drapeau.